



# CLES

Communiqué de presse - Grenoble, 16 novembre 2020

## La certification CLES a 20 ans

*Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) a été créé en 2000. Ouvert à tous publics en 2016, il est désormais disponible en 10 langues.*

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) a été créé par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) en 2000, partant du constat que les langues, essentielles dans le monde actuel, n'étaient pas assez présentes dans l'enseignement supérieur. Cette certification d'Etat de niveau académique est ouverte aujourd'hui à tous les publics et permet de prouver sa maîtrise d'une langue étrangère selon les niveaux B1, B2 et C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) du Conseil d'Europe. Elle peut s'inscrire dans le cadre de la formation initiale ou continue pour des projets de mobilité ou professionnels. Une cinquantaine d'établissements de l'enseignement supérieur accrédités en France et en France et Outre-Mer organisent régulièrement des sessions CLES. Le [calendrier des sessions](#) et [la liste des établissements](#) sont disponibles sur le site [www.certification-cles.fr](http://www.certification-cles.fr).

### **20 ans de plurilinguisme et ouverture à l'international**

Cette certification publique, fondée sur le plurilinguisme et conforme aux préconisations du Conseil d'Europe, est encadrée par un Conseil scientifique composé de dix experts nationaux et internationaux. Le CLES fait aussi partie du Réseau NULTE, *Network of University Language Testers in Europe* depuis sa création en 2018. Cette affiliation lui permet l'accès à un réseau d'environ 250 universités en Europe.

**A fin 2020, le CLES est disponible en 10 langues**, la certification pour le Français Langue Etrangère (FLE) venant compléter le dispositif. Il est désormais possible de se faire certifier en allemand, anglais, arabe, espagnol, français, grec moderne, italien, polonais, portugais et russe. Des épreuves pour les certifications en chinois sont à l'étude par le comité scientifique CLES.

### **Des compétences évaluées très recherchées sur le marché du travail**

Le CLES ne nécessite pas de préparation préalable spécifique. Les candidats se retrouvent face à des mises en situation réalistes. Les scénarios sont présentés à l'appui de documents audio-vidéos et écrits qui reflètent des situations de communication authentiques. Comme dans la vie réelle, il s'agit de sélectionner les éléments pertinents, formuler et proposer des solutions et négocier un accord. Le candidat est ainsi évalué dans ses compétences en compréhension orale, compréhension de l'écrit, production écrite, production orale et **interaction orale**, cette dernière permettant au CLES de se démarquer de la plupart des autres certifications ou tests de langue.

## Chronologie :

2000 - création  
2007 - fin de la phase expérimentale  
2013 - la coordination nationale CLES est confiée à l'Université de Grenoble  
2016 - ouverture à tous publics  
2018 - le CLES est parmi les fondateurs du réseau international NULTE  
2020 - 10 langues disponibles, volonté d'ouverture vers le monde socio-économique

## Liste des langues disponibles :

- allemand
- anglais
- arabe
- espagnol
- français (FLE)
- grec moderne
- italien
- polonais
- portugais
- russe

## A propos du CLES



**CLES**

Le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification d'État sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Elle est accessible à tous les publics. Aucune préparation préalable n'est exigée, les épreuves sont organisées par une cinquantaine d'établissements de l'enseignement supérieur accrédités. Depuis la fin de la phase d'expérimentation (2007), environ 300 000 candidats se sont inscrits au CLES. Cette certification valable à vie permet d'évaluer les compétences en langues des candidats selon les niveaux B1, B2 et C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) du Conseil d'Europe. La certification CLES est disponible en 10 langues : allemand, anglais, arabe, espagnol, français langue étrangère (FLE), grec moderne, italien, polonais, portugais et russe. Les sujets des épreuves permettent d'évaluer les compétences de compréhension orale, compréhension de l'écrit, production écrite et orale, interaction orale. Ces 5 compétences sont transférables au domaine professionnel sur des mises en situation autour d'une mobilité (B1), de questions sociétales (B2), ou d'expertise dans son domaine de spécialité (C1).

Le CLES a été créé en 2000. Depuis 2013 la Coordination nationale de la certification CLES est portée par l'Université Grenoble-Alpes (UGA) en raison d'une convention tripartite entre l'UGA, le MESRI et la Conférence des présidents d'université (CPU).

Contact presse CLES

Irene Bordin, responsable communication - Coordination nationale CLES

[presse@certification-cles.fr](mailto:presse@certification-cles.fr)

[www.certification-cles.fr](http://www.certification-cles.fr) - Suivez nos pages [Facebook](#) et [LinkedIn](#)

## A propos de la CPU



La Conférence des présidents d'université (CPU) est une association Loi de 1901 qui rassemble les dirigeants exécutifs des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin de porter la voix et les valeurs des universités dans le débat public. Elle comprend actuellement une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) mais également des membres associés. Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales, la CPU réagit aux évolutions du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et propose des éléments de transformation. Dans un contexte de profondes mutations du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CPU a également un rôle de soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Contact presse CPU

Johanne Ferry-Dely, directrice de la communication : 06 07 53 06 66

[jfd@cpu.fr](mailto:jfd@cpu.fr)

[www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)